

Enfance • Jeunesse



Tourisme • Culture



Sports • Loisirs



Environnement



Bulletin Municipal  
Janvier 2022





## PLEUMEUROISES - PLEUMEUROIIS - CHERS ADMINISTRÉ-ES

Les traditionnelles fêtes de Noël et du Nouvel An rythment le passage d'une année à une autre. Elles sont synonymes de convivialité, de joie, de bonheur et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires, surtout dans ce contexte incertain. Je vous souhaite sincèrement le meilleur, entourés des vôtres.

La pandémie de la Covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt 2 ans. À ce titre, l'état d'urgence sanitaire a été prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement, nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Je souhaite remercier la population pleumeroise qui,

dans une large majorité, respecte toutes les préconisations sanitaires dans un esprit citoyen et fait preuve d'une grande capacité de résilience.

Continuez : prendre soin de vous et préserver votre santé et celle des autres est indispensable pour retrouver, le plus rapidement possible, de meilleures conditions de vie sociale.

L'équipe municipale œuvre tout au long de l'année pour que l'ensemble des Pleumeroises et Pleumerois puisse s'épanouir, vivre ensemble dans une commune, agréable, dynamique dans laquelle il fait bon vivre. Ainsi les choix de développement que nous faisons pour Pleumeur-Bodou sont tournés vers l'amélioration continue des équipements communaux, la réalisation de travaux en phase avec les impératifs environnementaux actuels et à venir.

En termes de travaux structurants, nous poursuivons les efforts :

- Le bâtiment d'accueil et des vestiaires du camping municipal de Landrellec se termine. Nous serons en mesure au printemps 2022 de recevoir les nombreux estivants qui sauront apprécier ce nouveau confort apporté par ces travaux.
- La réfection de notre bourg se termine, et actuellement la route de Trébeurden est en travaux : trottoirs, piste cyclable, bande de roulement.
- À la base nautique de l'Île-Grande, la définition du nouveau projet a été faite. Il est recalibré au regard du droit de l'urbanisme et des décisions de justice (pas d'extension de l'hébergement ni de la restauration). La consultation des architectes va être lancée et de nouveaux dossiers de demandes de subventions devront être élaborés.

Je ne cite là que 3 chantiers marquants de la commune, cependant d'autres réalisations sont en cours ou programmées pour les prochains mois : poursuite du réseau de voies douces et pistes cyclables, travaux au complexe sportif, aménagements de voirie... Tout ceci pour continuer à embellir et développer notre commune en nous appuyant sur la diversité de nos équipements et la richesse de notre environnement.

Plus que jamais, nous avons besoin de nous retrouver, de renouer ce lien social si important et dont nous savons combien il peut nous manquer. C'est pourquoi nous sommes déterminés à soutenir activement les associations, à favoriser l'émergence de nouvelles initiatives. Fiers de leur village, de leur quartier, les Pleumeroises et Pleumerois sont des gens de contact, qui aiment se retrouver dans la convivialité et le partage, qui échangent et construisent ensemble. Nous aurons toujours à cœur de vous apporter le meilleur soutien, dans la limite des possibilités techniques, logistiques et de sécurité.

Vos élus sont considérablement impliqués dans la vie publique, au niveau de la commune (conseil municipal, commissions, associations, écoles, ports, bâtiments, finances, services...) mais aussi au niveau de Lannion-Trégor Communauté dont émanent plusieurs services qui vous servent, au quotidien, et pour lesquels on ne perçoit pas toujours l'investissement des élus communaux : Conseil Communautaire, aménagement, social et solidarité, culture, tourisme, musique, mobilités, déchets...

Alors oui : le contexte sanitaire nous a éloignés les uns des autres, mais soyez assurés que chacun des élus et agents communaux assure sa tâche avec DÉTERMINATION et ENTHOUSIASME, au service de tous. Le ciel s'éclaircira et nous récolterons ensemble les fruits de notre mobilisation et de notre engagement.

Chères Pleumeroises, chers Pleumerois, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Qu'elles soient empreintes de BONHEUR, de CONVIVIALITÉ et toujours de BIENVEILLANCE.

**PRENEZ BIEN SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES**

**BLOAVEZ MAD, HAG YEC'HED MAD !**

**BONNE ANNÉE ET BONNE SANTÉ**

Le Maire

*Pierre Terrien*



## Sommaire

- L'édito du Maire p 2
- La vie municipale p 3
- Travaux et aménagements p 4
- Côté mer p 5-6
- Environnement p 7-10
- Culture, sport et loisirs p 11
- Le mot de la minorité p 12-13
- Tourisme p 14-15
- Informations pratiques p 16-17
- Enfance - jeunesse p 16-17
- Escapade Glaz

Bonne lecture!

## État Civil 2021

Naissances	16
Mariages	17
Pacs	10
Décès	48

Édité par la Mairie - BP 1 - 22560 PLEUMEUR-BODOU  
Tél : 02 96 23 91 17 - Miel : mairie@pleumeur-bodou.fr  
Responsable de la publication : Christelle Broudic  
Photographe délégué par la Municipalité : Christian Corbel  
Crédits photographiques : Mairie, associations et partenaires, F. Omnès  
Mise en page : Bleu Graphic 06 42 18 56 12  
Impression : Publi Trégor Lannion 02 96 48 41 66  
caractéristiques de l'impression : encres végétales sur papier PEFC

## Permanences des élu-es

Pierre TERRIEN ..... mardi et samedi : de 10h à 12h Maire

Christelle BROUDIC ..... SUR RDV 1<sup>ère</sup> Adjointe, Affaires générales, Culture et Communication

Marie-Louise DRONIOU ..... SUR RDV Adjointe, Finances

Françoise NIHOARN ..... SUR RDV Adjointe, Vie Scolaire, Enfance & Jeunesse

Alain MARQUET ..... 2<sup>ème</sup> samedi du mois : de 10h à 12h Adjoint, Travaux

Bertrand L'HOTELLIER ..... mardi : de 11h à 12h Adjoint, Tourisme

Michel LETANOUX ..... mercredi : de 10h à 12h Adjoint, Affaires Sociales

Yvonne SEGURA Adjointe, Environnement et Gestion du territoire Services Techniques ..... mercredi : de 10h à 12h

Gérard LE BIGOT Adjoint, Sport Mairie ..... 1<sup>er</sup> samedi du mois : de 10h à 12h Complexe sportif ..... Sur RDV le jeudi de 18h à 19h

Yvon MOISAN ..... SUR RDV Conseiller délégué ports et vie maritime

## Horaires d'ouverture au public

**Mairie**  
Lundi, mardi : ..... 9h - 12h et 13h30 -17h  
Mercredi : ..... 9h - 12h et 14h -17h  
Jeudi : ..... 9h-12h  
Vendredi : ..... 9h - 12h et 13h30 -17h  
Samedi : ..... 10h à 12h

**Services Techniques**  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi : ..... 8h30 -12h00

### • Départ en retraite

Michel TANGUY, présent depuis plusieurs années en tant que contractuel au service "Espaces Naturels" fait valoir ses droits à la retraite au 01/01/2022. Nous lui souhaitons une belle et longue retraite

### • Repas des aînés



Le 14 novembre 2021, le CCAS de Pleumeur-Bodou a organisé le repas des aînés à la salle polyvalente de L'Île-Grande.

Avec la pandémie, le repas n'ayant pas eu lieu en 2020, c'est donc avec un grand plaisir que 130 personnes se sont retrouvées cette année pour un moment convivial tout en respectant les gestes barrières.

Comme en 2019, le CCAS a renouvelé sa confiance au restaurant "Le relais de la Place" à Rospez, et à Yvon et Jean-Claude pour l'animation.

Tout le monde espère se retrouver l'an prochain en toute liberté.

### • Bienvenue aux nouveaux agents

Virginie VEROVE est de retour à l'accueil de la mairie depuis début novembre. Elle intègre définitivement le service "Services à la population" après des contrats de remplacement.

### • Changement de poste.

Céline LE MEVEL, au service finances, a demandé sa mutation au 1/12/2021 pour une autre collectivité. Sylvain PEREIRA, mis à disposition par CDG, assure l'intérim sur le poste le temps d'un nouveau recrutement.

### Recrutement

Tous les ans, la commune recrute du personnel saisonnier pour renforcer les équipes en place. Les jeunes Pleumeroises et Pleumerois, âgés de 17 ans minimum au moment de leur prise de poste, sont invités à déposer leur lettre de motivation accompagnée d'un CV pour fin février 2022 au plus tard à l'accueil de la mairie. Ils devront aussi préciser leur disponibilité et leur moyen de locomotion. Les candidatures sont étudiées en mars pour des postes à pourvoir du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août. Les postes d'agent d'entretien et agent d'accueil sur les 2 campings municipaux sont à pourvoir pour le mois (juillet ou août). Les postes d'agent de collecte des papiers sur les 3 secteurs de la commune (bourg, Ile-Grande et Landrellec) sont à pourvoir par quinzaine.

Personnel saisonnier

### • Assainissement au Champ Blanc

Les travaux relatifs à la réalisation d'un réseau d'assainissement sur la section du Champ Blanc, hameau réparti entre 3 communes Pleumeur-Bodou, Trébeurden et Lannion, touchent à leur fin.

Ces travaux sont initiés par LTC qui exerce la compétence assainissement et ont été confiés à la société Rault Canalisations. Après quelques retards liés à la crise sanitaire et

à des problèmes techniques inhérents à la nature du site, plateau argileux inondé l'hiver, l'ensemble des canalisations a été posé avec de spectaculaires forages pour la traversée de la route départementale.

Début 2022, les travaux seront entièrement achevés et les riverains pourront bientôt envisager de se raccorder, soit près de 100 foyers vont bénéficier de cet équipement.



### • Point sur les travaux 2<sup>e</sup> semestre 2021

#### VOIRIE

- **Sortie du bourg, route de Trébeurden :** Achèvement des aménagements, mettant l'accent sur la sécurité des riverains et usagers à proximité du restaurant scolaire, de la garderie et du Centre Culturel, ainsi que sur la limitation de vitesse des véhicules entrant en agglomération.
- **Bourg :** route du collège.
- **Route de Penvern, Run Veur** Rénovation et aménagements.
- **Landrellec** Compte tenu de l'achèvement des constructions individuelles dans le lotissement des Landes d'Arvor, il convient de procéder à la réfection de l'ensemble de la voirie rue des Plages, avec amélioration de la sécurité, des mobilités et de l'esthétique (effacement des lignes électriques).

#### BÂTIMENTS

- **Camping municipal de Landrellec** Réhabilitation du bâtiment d'accueil achevée en décembre; des aménagements extérieurs restent à réaliser, avant l'ouverture au printemps prochain.
- **Kérénoc** Réhabilitation du Centre Social, le permis de construire est accordé, réalisation courant 2022/2023.
- **Bourg :** En novembre, démolition du bâtiment "préfabriqué" de l'école maternelle en raison de sa vétusté.

#### AMÉNAGEMENTS :

- **Penvern** Projet d'aménagement à l'étude en concertation avec Trébeurden et le Département avec la volonté de poursuivre les aménagements cyclos, dans un cadre contraint : topographie (vallon et cours d'eau, densité de circulation en été, proximité habitations...), en procédant à un réaménagement global depuis les conduites souterraines jusqu'à l'effacement de réseaux aériens. Réalisation courant 2022/2023.
- **De Pont Coulard à Keryvon**
  - Aménagement de voie douce à l'étude pour la réfection de la voie existante en bord de route, afin d'offrir une meilleure continuité du tracé, et une circulation plus confortable des piétons et des cyclos;
  - Connexion à la piste cyclable du bourg à Penvern, et à la véloroute EV4 reliant Trébeurden à Trégastel en passant par Pont-Coulard et Kéréroc.
- **Parking de Keryvon** Réfection en 2022, amélioration globale du stationnement.

### Urbanisme : les chiffres 2021

- 57 permis de construire
- 118 déclarations préalables
- 170 certificats d'urbanisme d'information
- 3 permis de démolir
- 2 permis d'aménager
- 3 autorisations de travaux



**ÉLECTIONS 2022**  
PRÉSIDENTIELLES  
10 et 14 AVRIL  
LÉGISLATIVES  
12 et 19 JUIN

Si vous êtes nouveaux arrivants sur la commune de Pleumeur-Bodou, vous avez la possibilité de vous inscrire en mairie ou par internet [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)

- Documents à fournir :
- copie pièce identité,
  - justificatif de domicile,
  - formulaire cerfa.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au **4 mars 2022** pour les élections présidentielles jusqu'au **6 mai 2022** pour les élections législatives.

Pour toute personne ayant changé d'adresse sur la commune de Pleumeur-Bodou, il est nécessaire d'informer la mairie (Fournir un nouveau justificatif de domicile).

Pour les personnes ne pouvant se déplacer, il est possible de faire une procuration : soit sur [sitemaprocuracion.gouv.fr/](https://sitemaprocuracion.gouv.fr/) ou au guichet d'un commissariat, gendarmerie ou tribunal.

Si vous souhaitez vérifier votre inscription sur la commune de Pleumeur-Bodou, en mairie ou sur le site [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)

+ d'infos : Mairie de Pleumeur-Bodou  
☎ 02 96 23 91 17  
📍 [mairie.pleumeur-bodou.fr](https://mairie.pleumeur-bodou.fr)

## Base Nautique de l'île Grande : le site naturel de vos loisirs nautiques !

Une Ecole de voile et un centre d'hébergement



des activités variées :

- **Cours collectifs de voile** à partir de 4 ans pour enfants, ados et adultes
- **Cours particuliers** 1 à 2 personnes
- **Pratique libre (location)**: Kayaks, Paddles, Dériveurs, Catamarans 1h à 1h30 de navigation en autonomie.
- **Marche Aquatique** : Randonnée dans l'eau en toute sécurité.
- **Accueil de Groupes et Classes de Mer** : Séjours scolaires, randonneurs, sportifs, familles...

BON À SAVOIR :

15% de réduction sur les stages de voile pendant les vacances de printemps : Du 12 avril au 7 mai 2022

NOUVEAUTÉS 2022

- Les wings : Planche à Foils Tractée par une aile
- Nouvelle flotte de planche à voile et 2 nouveaux 420.

bnilegrande.fr  
02 96 91 92 10  
bnig@free.fr



## Les Ports

La commune de Pleumeur-Bodou compte 4 zones de mouillages.

- Port Saint-Sauveur, l'île-Grande
- Pors Gelen, l'île-Grande
- Port de Landrellec
- Plage de Landrellec

Le Conseil Portuaire gère 370 mouillages répartis sur ces 4 sites.

C'est un organe consultatif se regroupant une fois par an et constitué de représentants de la Mairie, du Conseil Départemental, de la DDTM, ainsi que des usagers (pêcheurs professionnels, plaisanciers), Base Nautique, SNSM. Le Conseil Portuaire du 9 décembre dernier a permis de faire le bilan de l'année écoulée et préparer celle à venir.

Depuis quelques années, les ports de Pleumeur-Bodou affichent une belle activité, avec un taux de remplissage proche des 90 %.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès de notre maître de port et rejoignez-nous sur notre magnifique plan d'eau !

Cette année Pors Gelen s'est enrichi d'une extension de cale avec brise-lames et mise en place de nouveaux racks.

À venir : le rafraîchissement de nos bâtiments portuaires pour cette nouvelle année 2022.

Les tarifs de mouillage sont très compétitifs, partagez l'information autour de vous !

+ d'infos

pleumeurbodou.com/Ports-mouillages

Francis Noel, Maître de Port  
Services techniques  
4, Hent Pont An Duc

06 23 06 56 60

francis.noel@pleumeur-bodou.fr



## Point sur la situation des stations d'épuration

Concernant la STEP de l'île-Grande :

- LTC vient de notifier le marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage. L'enquête publique est terminée; le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable
- LTC attend l'arrêté pour le domaine public maritime (enrochement et émissaire) puis l'arrêté préfectoral ainsi que l'arrêté de dérogation à la loi Littoral
- Une consultation est en cours pour trouver un bureau d'études chargé de la procédure PLU
- Le démarrage des travaux de renforcement de la voirie d'accès et de préparation de l'installation de chantier est prévu pour le dernier trimestre 2022. Le démarrage des travaux réseau et émissaire est programmé pour le dernier trimestre 2022. Les travaux pour le port de Saint-Sauveur commenceront au dernier trimestre 2022. Les travaux pour la station temporaire démarreront en avril 2023. La démolition et la construction de la nouvelle station et l'enrochement sont prévus pour début 2024 avec une mise en service attendue début 2025.

Concernant la STEP du bourg :

- L'enquête publique est terminée; le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable également.
- LTC attend également l'arrêté de dérogation à la loi Littoral. Le dossier de consultation des entreprises est en cours de réalisation. Le démarrage des travaux est prévu en 2023.

## APSIG environnement

L'APSIG, "Association pour la Protection de l'île-Grande" est active depuis des décennies.

Le profil des adhérents a profondément évolué au cours des années tant du fait de l'évolution des questions environnementales que de la nature même des nouveaux habitants qui peuplent le territoire à l'année ou ponctuellement pour des villégiatures.

Les statuts de L'APSIG lui permettent de s'intéresser à un vaste territoire compris entre Landrellec, Penvern et le Toëno.

Le patrimoine local et sa conservation, l'intégration raisonnée de nouveaux habitats, les stations d'épuration, et la bande dite "littorale" sont au cœur des préoccupations de l'association.

Le regard posé sur la protection de l'environnement est parfois ambigu, trop souvent interprété comme un déploiement de dogmes qui s'opposent à toute évolution, à toute modernisation ou adaptation.

Pour l'APSIG, chaque territoire doit vivre et se développer, mais toujours dans le respect de ce que nos anciens nous ont transmis, en matière de patrimoine culturel, bâti et naturel.

Protégeons du mieux possible l'intégrité de la mer, la valeur de la pierre dans nos villages, nos dunes et nos paysages uniques qui font l'originalité de notre île, protégeons cette richesse environnementale et durable de la commune.

APSIG

Président : François LUCE

ilegrande-apsig.blogspot.com

contact.apsig@gmail.com

## Restauration des dunes de Toul Gwen

Tous ceux qui ont connu le site de Toul Gwen il y a deux ans et plus se souviennent des dunes rases faites d'oyas, de plantes tapissantes, d'églantines blanches et de roses pimprenelles. Aujourd'hui, une partie de cet espace est envahie de pruneliers qui atteignent parfois plus de deux mètres de haut.

Ce site avait bénéficié en 2012-2014 d'un contrat Natura 2000 qui avait permis de lutter contre l'invasion de pruneliers. Cependant après quelques années ces arbustes et autres végétaux ligneux se sont à nouveau développés.

En 2017, afin de lutter contre cette fermeture du milieu et maintenir une végétation dunaire, il a été décidé d'entretenir le site par du pâturage. C'est ainsi que cette surface dunaire, propriété de la commune et du Conservatoire du littoral, a été affectée à l'écopâturage avec le concours d'un berger, Monsieur Julien LE DEM.

Agriculteur à Ploubezre, il est à la tête d'un troupeau de moutons de race Landes de Bretagne, espèce à tout petit effectif et faisant partie des races menacées. Monsieur LE DEM propose également la vente directe de ses agneaux.

Cette action, limitée dans l'espace, s'est avérée efficace pour éliminer les jeunes pousses de ces arbustes. Ainsi cette action a été étendue sur l'ensemble du site avec la mise en œuvre préalable d'opérations mécaniques d'arrachage de pruneliers. Cela est possible grâce à un appel à projet MOBBIODIV' Restauration qui prend en charge 80 % du coût de l'opération par l'Office Français de la BioDiversité. Les opérations de coupes de pruneliers débuteront en février 2022 et seront réparties sur deux ans afin de ne pas perturber la nidification des hôtes de ces massifs.



Ecocentre Trégor - Spered all



Faisons ensemble de nos savoirs un terreau fertile!

Depuis septembre 2021, grâce aux recommandations élogieuses de ses concitoyens l'association Ecocentre Trégor Spered All est labellisée Fabrique de Territoire.

Mais qu'est-ce que ça veut dire ?

L'association est dorénavant reconnue par l'État pour ses actions en faveur de la coopération et de l'environnement. Impliqué dans divers réseaux nationaux et locaux, l'écocentre peut contribuer au développement du territoire en partageant ses outils, ses savoir-faire et ses idées à travers :

- Ses sentiers thématiques ouverts du 4 avril au 18 septembre 2022. Entrée libre/don à la sortie pour les locaux jusqu'au 30 juin!
- Ses stages et ateliers de février à octobre allant de la cueillette d'algues en passant par l'apprentissage de la soudure, le travail du bois, du cuir ou les pratiques agroécologiques au jardin.
- Un nouveau scénario d'Escape Game nature ouvert à partir du 1<sup>er</sup> juin 2022

Au-delà des activités du Parc de l'écocentre, Spered All (Un autre esprit en Breton), c'est aussi :

- Une ressource, si vous avez un projet de tiers-lieu, de jardin, d'association, ou de formation dans l'économie sociale et solidaire
- Un CA et des membres actifs qui se retrouvent régulièrement pour des chantiers collectifs, des journées conviviales, des cueillettes...

Envie de participer, de vous renseigner, de nous rencontrer ?

Les prochaines journées conviviales auront lieu les samedis 12 février et 19 mars prochains.

Envie de soutenir nos actions ?

Adhérez et participez à la hauteur de vos moyens

[ecocentre-tregor.fr/association/dons.html](http://ecocentre-tregor.fr/association/dons.html)

Nous avons hâte de vivre de nouvelles aventures avec vous!

06 40 56 84 46 [ecocentre.tregor@gmail.com](mailto:ecocentre.tregor@gmail.com)

[ecocentre-tregor.fr](http://ecocentre-tregor.fr)

Nourrir les oiseaux en hiver : oui, mais pas n'importe comment !



Chardonnerets élégants à la mangeoire Guillaume\_Petitjean

En cette saison hivernale, nous sommes nombreux à vouloir aider les oiseaux de nos jardins en leur distribuant de la nourriture. Attention toutefois à respecter quelques règles simples, pour ne pas leur faire plus de mal que de bien!

La LPO préconise le nourrissage seulement durant la mauvaise saison et en période de froid prolongé ce qui est, par chance pour les oiseaux et pour nous, assez rare en Bretagne. Pour éviter les problèmes, le mieux est de commencer à nourrir aux premières gelées, et de réduire petit à petit les rations quand le temps se radoucit. En Bretagne, les apports complémentaires de nourriture seront donc généralement limités aux mois de décembre à février, sauf en cas de coup de froid précoce ou tardif.

Hors de ces périodes où il peut s'avérer bénéfique, un nourrissage plus fréquent risque de favoriser la transmission de maladies et la prédation, en concentrant les oiseaux aux mêmes endroits toute l'année. Des perturbations physiologiques et une altération de la composition de la communauté aviaire sont également à craindre.

Outre l'importance de nourrir à la bonne période, il est également bon de rappeler ces quelques conseils, afin d'éviter les maladies et la prédation de nos amis à plumes lorsqu'ils viennent à la mangeoire :

1. Proposer la nourriture en petite quantité, pour éviter qu'elle ne moisisse et empoisonne les oiseaux. Installer des distributeurs à graines en cas d'impossibilité de nourrissage quotidien
2. Changer l'eau des abreuvoirs régulièrement, les oiseaux ont soif même en hiver et ils ont besoin de se toiletter le plumage
3. Nettoyer très régulièrement les mangeoires et abreuvoirs
4. Stocker vos graines à l'abri de l'humidité
5. Ne pas donner d'aliments salés. Les graines de tournesol noir sont à privilégier, mais vous pouvez également distribuer des cacahuètes fraîches, des arachides avec la coque (toutes deux non salées et non grillées!) et/ou du maïs concassé.
6. Placer les graines et les mangeoires hors de portée des prédateurs, dans un endroit dégagé et loin des fenêtres pour éviter les risques de collision en cas d'envol précipité
7. Si vous observez une mortalité suspecte d'oiseaux, stoppez immédiatement tout apport de nourriture et désinfectez la mangeoire et ses environs.

**Et surtout, n'oubliez pas :** le pain n'est pas bon pour les oiseaux !

Il n'est pas digeste pour eux, provoque des gonflements dans l'estomac et peut entraîner des maladies du foie, des problèmes osseux, voire des modifications du comportement chez certaines espèces habituées à en recevoir (cygnes, canards, qui peuvent devenir agressifs près du lieu où on leur en distribue).

Merci pour eux!

LPO Sorties nature

HORS SAISON 2022

- Mer 09/02 à 10h30 • Les oiseaux du Lenn  
RDV : parking de la douane, à côté du port de Perros-Guirec
- Mer 16/02 à 15h  
Journée mondiale des zones humides Le Quellen, un marais à découvrir.  
RDV : petit parking du marais, Trébeurdren face à la plage de Goas Treiz
- Mar 22/02 à 10h • Les oiseaux de l'Île-Grande  
RDV : port St Sauveur à l'Île-Grande
- Dim 27/02 à 10h • Les oiseaux de Nantouar\*\*  
RDV : parking phare de Nantouar à Louannec
- Mer 2/03 à 10h • Observons les oiseaux  
RDV : station LPO
- Mer 13/04 à 16h • Les oiseaux du Lenn  
RDV : parking de la douane, à côté du port de Perros-Guirec
- Mer 20/04 à 15h30  
Sortie famille à marée basse\*\*  
RDV : station LPO
- Dim 24/04 à 9h  
Les oiseaux des landes de Milin ar Lann  
RDV : parking de la Poste à Trébeurdren
- Mer 27/04 à 10h30  
Sortie famille à marée basse\*\*  
RDV : station LPO
- Sam 30/04 à 9h  
Les oiseaux du marais du Quellen  
RDV : petit parking du marais, Trébeurdren face à la plage de Goas Treiz
- Dim 8/05 à 9h  
Les oiseaux du bois de Lann ar Waremm  
RDV : parking derrière le collège Pleumeur-Bodou
- Mer 18/05 à 10h • Fête de la nature sortie Nature dans tous les sens  
RDV : station LPO
- Mer 25/05 à 9h • Les oiseaux de Goas Lagorn  
RDV : parking après celui de la plage de Beg Léguer
- Sam 17 ou dim 18/09  
Journées européennes du patrimoine Découverte de l'Île aux Moines  
+ d'infos : Mairie de Perros-Guirec 02 96 49 02 49 début septembre
- Dim 2/10, de 14h à 17h  
Journée européenne de la migration (Eurobirdwatch)  
RDV : pointe de Castel Ere, durée libre
- Mer 26/10 à 14h  
Sortie famille à marée basse\*\*  
RDV : station LPO
- Mer 2/11 à 10h30  
Le retour des bernaches au Lenn  
RDV : parking de la douane, à côté du port de Perros-Guirec

ÉTÉ 2022

- **A Marée basse\*\***  
Juillet : lun à 15h30 • mer 13 à 13h • ven 15 à 14h, lun 18 à 16h • jeu 28 à 13h • ven 29 à 14h  
Août : lun 1<sup>er</sup> à 15h • mardi 2 à 15h30 • mer 10 à 11h, ven 12 à 13h30 • lun 15 à 15h • mar 16 à 16h, ven 26 à 13h • lun 29 à 14h30 • mar 30 à 15h, mer 31 • 15h30  
Durée : 2h | Tarif plein : 8 € • réduit\* : 5 €
- **Observons les oiseaux**  
Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, chaque mercredi, jeudi et vendredi à 9h
- **Flore du littoral**  
Juillet : les mardis 5, 12, 19 26  
Août : les mardis 9 et 23
- **Nature dans tous les sens**  
Du 6 juillet au 31 août, chaque mercredi à 16h

Arrivée 15 min avant l'heure indiquée

Durée des sorties : environ 1 h 45

Tarif : 7.50 € • Tarif réduit\* : 4.50 € sauf mention contraire

\* -18 ans, personne en situation de handicap, étudiant, demandeur d'emploi (sur justificatif)

Réservation obligatoire: 02 96 91 91 40

[sept-iles.lpo.fr](http://sept-iles.lpo.fr)

\*\* bottes indispensables



LPO Sorties mer

Les Sept-Îles, un spectacle fou

En compagnie d'un guide nature LPO, embarquez à destination de la réserve naturelle des Sept-Îles et partez à la rencontre de la colonie de fous de Bassan de l'île Rouzic, des phoques gris et jusqu'à la mi-juillet, des macareux, pingouins et guillemots. Un patrimoine naturel grandiose et unique en France.

Du 4 juillet au 30 août

les lundis et mardis à 9h (départ 9h30)

les jeudis à 17h15 (départ 18h)

Départ : Gare maritime de Trestraou à Perros-Guirec

Durée : 2h15 jusqu'à la mi-juillet, 1h45 ensuite

Tarifs : adulte : 20 € • -12 ans : 13 €  
-3 ans : gratuit • réduit\* : 18 €;

Ateliers LPO



Nichoirs à oiseaux

Un nichoir à assembler en famille et des conseils pour bien l'installer et aider les oiseaux de votre jardin.

Les mercredis 23/03, 19/10 et 16/11 à 14h30

Silhouette anticollision

Élaborez vos silhouettes électrostatiques pour éviter aux oiseaux les chocs contre les vitres de votre maison.

Les jeudis 27/10 et 3/11 de 10h à 11h30

Durée : 1h30.

Forfait famille (4 pers. à p. de 8 ans) :

20 € (1 nichoir ou 4 silhouettes)

## Le Village gaulois et ses bénévoles

Une présence quasi quotidienne de bénévoles sur le village est aujourd'hui en place. Ce lieu créé il y a plus de 30 ans a toujours fonctionné avec des bénévoles de tout profil et de tout milieu.

Au début du projet, un groupe d'amis unis derrière le fondateur Jean-Marc Le Bail et à coup de renfort de jeunes bénévoles durant l'été, le village a vu le jour.

Depuis le village a bien grandi et le besoin de bras aussi, c'est pourquoi la nouvelle équipe du village en place depuis 3 ans a décidé de relancer cette dynamique. Les attentes ont été vite remplies, d'abord les membres de l'association VGPA se sont proposé de venir chaque semaine pour aider à rajeunir le village en effectuant des travaux de peinture, de petite menuiserie, d'aménagement du site. Cette année, un projet de collecte de matériel pédagogique scolaire a été mis en place. En septembre deux services civiques viendront renforcer l'équipe pour un projet pédagogique autour des plantes et des Gaulois, projet qui a déjà débuté avec deux stagiaires et qui promet de belles créations et sûrement de nouvelles attractions.

D'autres structures ont signé un partenariat avec le village gaulois pour permettre à leur public de venir vivre de nouvelles expériences. Ainsi, le CADA de Lannion permet à ses élèves un cours de langue française durant une journée dans une ambiance et un cadre plus sympathiques qu'une salle de classe. L'IME de Tréguier organise des sorties hors les murs avec des élèves. Des élèves de 4<sup>e</sup> du collège de Pleumeur-Bodou travaillent sur des projets de nouveaux jeux autour de la biodiversité.

Si vous souhaitez participer au projet, n'hésitez pas à nous contacter.

## Le Planétarium de Bretagne



Le Planétarium, lieu de culture scientifique consacré à l'astronomie, vous emmène explorer l'Univers à travers les galaxies, les étoiles, les planètes et leurs satellites. Ces derniers seront mis à l'honneur en 2022 avec notamment le lancement du James Webb Télescope et un nouveau spectacle.

Programme et horaires sur [planetarium-bretagne.bzh](http://planetarium-bretagne.bzh).

## L'Outil en Main : des ateliers pour de vrai



L'association L'Outil en Main Pleumeur-Bodou a repris ses activités le 6 octobre dans l'ancienne école publique de Kéréroc, le mercredi après-midi de 14 à 16h sauf vacances scolaires.

L'Omcl pour la réfection de sièges et l'association Landrenoc sont présentes dans les locaux, hors mercredi. Le respect du protocole sanitaire est de règle.

L'OEM-PB, née à Kéréroc en 2019, a pour but l'initiation aux travaux manuels pour des 9 à 14 ans. L'enseignement est donné par des artisans ou des ouvriers qualifiés, bénévoles, souvent à la retraite, avec de vrais outils, dans de vrais ateliers.

L'OEM-PB compte aujourd'hui 50 adhérents, 14 enfants inscrits pour 19 intervenants bénévoles, dont 2 nouveaux, tous des gens de métier. Ces derniers animent gracieusement les 5 ateliers hebdomadaires : électricité, couture, menuiserie, mécanique et désormais cuisine. Les enfants sont enthousiastes à créer de leurs mains, "pour de vrai".

Cette dynamique de partage de savoirs manuels entre les générations est soutenue par la municipalité.

Le président Michel Lopez de l'OEM-PB participait fin novembre à l'Assemblée générale nationale de l'Outil en main (229 associations).

Contact Michel Lopez  
06 40 56 84 46  
[loutilenmain.fr](http://loutilenmain.fr)

## Ouverture d'un café associatif !

Nouvellement implantée dans le paysage associatif pleumerois, LANDRENOC s'est constituée à l'automne, en gouvernance partagée. L'association compte une quarantaine de membres qui agissent avec la volonté commune de dynamiser la vie des villages de Kéréroc et Landrellec.

L'objectif est de proposer un espace de solidarité et de partage qui favorise la rencontre et les échanges intergénérationnels, à travers la création d'un café et l'aménagement d'espaces dédiés aux pratiques artistiques et à l'organisation d'expositions et d'événements.

Le café associatif s'installe dans l'ancienne école de Kéréroc et l'ouverture est prévue début 2022. Au programme : boissons chaudes, jus de fruits, bouquinerie, ludothèque, espace jeunesse, ateliers divers, espaces de discussions, soirées jeux...

Toute personne est libre de s'investir, proposer et mener des animations alors n'hésitez plus à nous rendre visite et rejoindre cette belle aventure !

 [landrenoc@kaz.bzh](mailto:landrenoc@kaz.bzh)

## La Bibliothèque

La Bibliothèque Municipale de Pleumeur-Bodou, au Centre Culturel, a rouvert dès la rentrée scolaire, au mois de septembre dernier, avec des horaires élargis, y compris le samedi matin, et ceci grâce aux bénévoles ravis de s'investir de nouveau dans la vie sociale et associative de la commune.

De même, les diverses écoles de la commune (Écoles et maternelles publiques de Jean Le Morvan et de l'Île-Grande, et l'École Saint-Joseph), et aussi bien les enseignants que les élèves ont été ravis et enthousiastes de retrouver le chemin de la bibliothèque.

Bien évidemment, en cette période de pandémie au Covid-19, les consignes sanitaires (Passe sanitaire, gel hydroalcoolique, distanciation sociale et quarantaine des documents en retour) sont respectées.

Comme chaque année civile, la Bibliothèque Municipale a fait l'acquisition d'environ 1000 nouveaux documents : livres divers, nouveautés, bandes dessinées, livres à gros caractères, documents jeunesse et divers abonnements. La navette de la Bibliothèque des Côtes-d'Armor a toujours fonctionné mensuellement, et depuis le mois de novembre dernier le Vidéobus est passé pour renouveler les documents audio et vidéo, en attendant le Bibliobus dans les mois à venir.

En début de cette année 2022, le portail de la Bibliothèque Municipale va changer et évoluer, ce qui engendra probablement quelques dysfonctionnements lors du passage de l'ancien portail au nouveau.

Pendant cette période de crise sanitaire, en espérant un retour à la normale dans les mois à venir, la bibliothèque est toujours restée ouverte depuis le premier confinement en mars-avril 2020. En effet, la bibliothèque et la lecture sont des liens sociaux importants et nécessaires pour la vie sociale des Pleumerois.

De plus, la reprise des diverses activités de l'OMCL et de Radomisol (musique) au sein du centre Culturel, fait de la bibliothèque, une "salle d'attente" de luxe pour les parents et les enfants. À savoir qu'il est également possible de se connecter à la Wifi.

Actuellement et jusqu'aux vacances de Noël, la Bibliothèque Municipale

a remis en place l'exposition sur la Grande Guerre 1914-1918, qui, depuis sa réalisation pour le centenaire de l'armistice, est, tous les ans, sollicitée par le Collège Paul Le Flem et les écoles de la commune. En janvier et février 2022, la bibliothèque mettra en place une nouvelle exposition : les contes en haïku, prêtée par la Bibliothèque des Côtes-d'Armor (BCA), ceci en collaboration avec l'école Jean Le Morvan. Cette exposition sera accessible pour tous.

Nous vous rappelons que l'inscription à la Bibliothèque Municipale de Pleumeur-Bodou est gratuite, après présentation d'une pièce d'identité. Elle est aussi bien ouverte aux administrés de la commune que des communes avoisinantes, ainsi qu'aux estivants.

Pendant les vacances de Noël, la Bibliothèque Municipale sera fermée du jeudi 23 décembre 2021 (12h00) au lundi 3 janvier 2022 (13h30).

consultation du fonds, réservations possibles

[biblio.pleumeur-bodou.opac3d.fr](http://biblio.pleumeur-bodou.opac3d.fr)

Centre Culturel, 9 route de Trébeurden  
ouverte à tous, inscription gratuite.

02 96 23 12 51

[bibliotheque@pleumeur-bodou.fr](mailto:bibliotheque@pleumeur-bodou.fr)

	Périodes scolaires	
	Matin	Après-Midi
lundi	fermée	13h30 - 17h30
mardi	10h-12h	13h30 - 17h30
mercredi	10h-12h	13h30 - 18h
jeudi	10h-12h	13h30 - 17h30
vendredi	10h-12h	15h - 17h30
samedi	10h-12h	fermée

## Les vœux du Speed Trégor Club



L'association Speed Trégor Club compte aujourd'hui une quinzaine de membres passionnés de crossminton. Les entraînements ludiques et encadrés ont attiré de nouveaux licenciés depuis la rentrée de septembre malgré des protocoles contraignants.

Fin du mois de septembre se déroulait le premier tournoi national de la saison sportive à Gouesnou (29) lors duquel Guénoïlé Coiffard a remporté le tableau en double messieurs, associé à son idole de jeunesse et légende vivante du crossminton, Guillaume Mourey.

Les championnats du monde, pour lesquels les Dragons compétiteurs se préparaient, devaient se dérouler ce mois-ci à Zagreb (Croatie) mais sont reportés au mois de juin à cause de la situation sanitaire. Néanmoins, les compétitions officielles régionales de la Ligue du Grand-Ouest et nationales de la Fédération Sportive de Crossminton se maintiennent à l'heure actuelle, en espérant que cela dure dans le temps, également pour les entraînements. Nul doute que les Dragons porteront haut les couleurs du Trégor partout où ils seront présents !

Tous les membres du STC vous souhaitent une bonne année 2022 professionnelle, personnelle, tant dans le sport que dans la santé !

## Cyclos et VTT Pleumeurois

2021 : inauguration du local... enfin!



Fruit d'un long travail, un local dédié au club nous a été livré début 2020. Hélas la crise sanitaire, aussitôt arrivée, n'avait pas permis l'inauguration de ce local qui porte le nom de Paul Le Charlès, un camarade victime d'un accident dramatique en 2017, alors qu'il se rendait à sa sortie cyclo. En présence de son épouse et de sa famille, les présents lui ont rendu hommage.

Daniel Le Ménez, président du club, a rappelé l'historique de ce local. Il a remercié la municipalité d'avoir été à l'écoute de leur demande et plus particulièrement Gérard Le Bigot qui s'est beaucoup investi, avec les services techniques, dans ce projet.

### Augmentation du nombre d'adultes en 2021

Après une année 2020 quelque peu difficile, l'année 2021 aura été plus "libre" même si nous avons dû supprimer quelques activités. Malgré une baisse du nombre d'inscrits à l'École de VTT, suite à la création d'un club à Ploubezre, émanation de notre club, les effectifs restent stables avec 163 adhérents grâce à l'arrivée de nouveaux adultes en cyclo et en VTT

### École de VTT : 72 inscrits!

L'École de VTT a repris ses activités pour la saison 2021-2022 avec une quinzaine d'encadrants réguliers sous la houlette de Patrick Lelu et Christophe Le Mestre. 72 jeunes sont inscrits pour cette saison ce qui nécessite la formation de 4 à 5 groupes. La participation de parents à l'encadrement et à l'accompagnement est indispensable au bon fonctionnement.

La pratique de cette activité a nécessité la mise en place d'un protocole sanitaire. Nous remercions les familles de bien le respecter.



VTT : En VTT loisirs, le club a enregistré l'arrivée de nouveaux adhérents et une plus forte participation aux sorties dominicales. Les sorties sont alternées entre le secteur de Pleumeur-Bodou et l'extérieur. Les concentrations VTT ont été peu nombreuses.

Cyclos : quelques sorties exceptionnelles ont été organisées avec une très bonne participation. En remplacement du 200 km qui n'était pas adapté à la situation (manque de km de préparation), le 28 juillet 21 cyclos, ont participé à une sortie jusqu'au Moulin de Craca où les trois groupes se sont retrouvés pour un déjeuner à Plouézec. Organisée par Michel Bernable, cette sortie nous a permis de compenser autant que faire se peut le manque de sorties conviviales durant cette année 2021.



Compétition : les compétitions du 1<sup>er</sup> semestre ont été toutes annulées créant une déception chez nos jeunes.

Le club a coorganisé le Challenge du Trégor comportant 4 courses VTT et cyclo-cross toutes catégories. L'épreuve de Pleumeur-Bodou, pilotée par Christophe Le Mestre, a réuni 261 coureurs, dont une trentaine du club. Au classement général du challenge Abel Langlais, en pupille, se classe 3<sup>e</sup> et Lisa Tallec-Grégori se classe 1<sup>re</sup> en benjamine. Le club enregistre également 2 nouvelles adhésions pour participation aux cyclo-cross FSGT.

La Lou-Anne prévue le 17 octobre 2021 a dû être annulée.

Pour la deuxième année consécutive, le club est très déçu de ne pouvoir apporter, comme pour les 16 éditions précédentes, son aide à des familles d'enfants handicapés. Nous espérons retrouver nos fidèles participants le 16 octobre 2022.

Outre l'École de VTT le samedi matin le club organise une sortie VTT tous les dimanches matin et une sortie cyclo le mercredi matin et le dimanche matin.

Contact [velo.vtt.pb@orange.fr](mailto:velo.vtt.pb@orange.fr)  
[cyclovttpb.wixsite.com/cvpb](http://cyclovttpb.wixsite.com/cvpb)  
[cyclovttpleumeur](https://www.facebook.com/cyclovttpleumeur)

Lors du conseil municipal du 30 septembre, nous avons débattu et voté au sujet de l'important « Pacte Financier et Fiscal ». Il aura une incidence sur tous les contribuables. Voté par une loi de 2014, il est censé « tenir compte des efforts de mutualisation des recettes et des charges déjà engagées ou envisagées à l'occasion des transferts de compétences » vers LTC. Il permet à cette dernière d'intervenir dans tous les dossiers de développement et d'investissement sur la totalité du territoire de l'Agglomération.

Nos interrogations sont nombreuses et pas seulement pour les élus de la minorité. Les questionnements de part et d'autre ne trouvent pas forcément réponse, dans ce qui constitue ce pacte, parmi les 27 conseillers.

Chaque commune s'est prononcée, la délibération étant obligatoire. Pour notre part, nous avons voté « contre » pour ces mêmes raisons. À cause de ce pacte, notre commune ne pourra aucunement avoir la main sur ce nouvel aspect des relations intercommunales.

Malgré cet ensemble pour le moins nébuleux, les élus de la majorité ont voté unanimement en faveur de ce pacte, bien que nous ressentions une ligne interne fracturée.

Que devons-nous en penser? LTC veut augmenter de 3 millions d'euros ses capacités de financement. Nous savons que les cordons de la bourse sont tenus bien serrés à Pleumeur-Bodou. Dès lors, on s'étonne d'y voir un chèque en blanc en faveur de LTC grâce à ce vote unanime de la majorité.

Les menaces lancées à l'issue de ce vote à LTC contre les mairies qui n'ont pas accordé leurs votes en faveur de l'application de cette loi sont déjà entrées dans les faits.

Les Pleumeurois entendront parler de ce pacte qui nous lie plus fortement à LTC. Un pacte qui ne révèle pas son futur fonctionnement, ignoré des élus eux-mêmes, mais qui se rappellera à notre portefeuille.

Des coupes d'arbres ont eu lieu sur des parcelles du bois de Lann ar Waremm appartenant au Conservatoire du Littoral. Elles sont censées créer des voies de passage voire d'en élargir pour les engins mécaniques, pour une future exploitation forestière, sous forme de quadrillages. Les coupes ont été réalisées avec un acharnement tout mécanique... en été! (septembre). Où est le respect des cycles de la nature? Et le comble, sur un terrain appartenant en totalité au Conservatoire du littoral, que l'on pouvait penser protégé.

C'est un massacre sans tronçonneuse, mais avec des équipements

désormais bien plus destructeurs. Le sujet dépasse là aussi le cadre communal, mais la politique de l'O.N.F. (Office National des Forêts), devenue productiviste depuis de longues années, n'y est pas étrangère. Cet organisme chargé de gérer les espaces forestiers domaniaux fait désormais fi de tout changement en faveur d'une biodiversité toujours plus menacée. Cela n'est certainement le fait du hasard, mais serait certainement en relation avec le fait que l'ONF est en cours de privatisation. Pour cela, il suffit de lire l'article de Reporterre : « Le gouvernement accélère la privatisation de l'Office national des forêts ». De nombreux professionnels de la filière sylvicole ont quitté cette administration, parfois dramatiquement.

Si les travaux, malheureusement presque achevés, ont été arrêtés, suite à une mobilisation citoyenne, c'est le fait du Conservatoire et non de la commune. Un peu tard pour plus de 1400 arbres, très jeunes dans l'ensemble. Tout cela pour être broyés tout aussi rapidement, sans jamais avoir été abattus correctement, pour devenir combustible quelque part en Bretagne.

Notre commune particulièrement boisée et verte ne saurait tendre la perche à des moyens technocratiques et mécaniques, pour une rentabilité uniquement financière. Pleumeur-Bodou mérite bien mieux.

Lors du dernier conseil municipal, les sujets relayés dans la presse faisaient principalement suite à nos questions diverses. En ce qui concerne la demande de permis pour l'implantation d'une station-service au centre commercial des Chardons, il est entendu que l'impact de ce projet est loin d'être négligeable. Voici les premières interrogations que nous avons formulées : « Il s'agit probablement d'une zone humide. Pourquoi n'a-t-elle pas été répertoriée? : Le SAGE a-t-il été consulté?... » Ce que nous essayons de faire par le biais de nos questions c'est dès lors que nous avons eu vent du projet, c'est de nous questionner sur la faisabilité du projet, le respect de toutes les règles qui en ont trait, que tout se fasse dans le cadre des lois en vigueur et ainsi qu'il n'y ait pas d'ambiguïté.

À l'aube de l'année nouvelle, nous adressons tous nos vœux les meilleurs aux Pleumeurois (e) s.

Les 5 élus de la liste citoyenne écologiste et de gauche

N'hésitez pas à nous contacter.  
 liste.ceg .22560@laposte.net



## Campings Municipaux

### Bilan d'activité 2021 :

Suite au départ en retraite de Jean-Pierre et Gwenaëlle GUEGOU, le choix de la Mairie s'est porté sur le couple Christophe REMY et Romane MAINARD. Romane est originaire de Bretagne, et achève une formation dans le domaine culturel; Christophe est originaire de Savoie et a une excellente expérience dans l'hébergement touristique. Ils sont tous deux motivés et désireux de travailler dans le domaine du camping et privilégient la région Bretagne. Ils ont montré toute leur détermination à gérer parfaitement le site. Christophe est arrivé le premier, fin mars, en logeant dans son bus aménagé qu'il a pu stationner sur place.

L'annonce du confinement en avril 2021 a coupé court à l'ouverture du camping. Ce temps a été mis à profit pour préparer et améliorer le camping.

### Principaux faits marquants de cette saison 2021 :

La situation sanitaire : impact sur l'ouverture retardée d'un mois; mais moins grave qu'en 2020 où il avait fallu attendre fin juin pour retrouver les conditions favorables à l'activité.

L'absence d'activité au camping de Landrellec : malgré les dispositions prises pour assurer 9 mois complets de travaux, l'avancement des travaux n'était pas suffisant pour envisager l'ouverture.

- La création d'un poste d'agent d'entretien saisonnier (35 h) au Dourlin, qui sera renouvelé en 2022.
- Un nouveau logiciel : E-Season, plus moderne, plus efficace.

- L'expérimentation d'une préservation en ligne, pour mieux organiser l'accueil et éviter la saturation.
- La vente de quelques produits de première nécessité, épicerie de dépannage et relais de pain, à l'accueil du Dourlin, pour les campeurs.
- Point de vue financier, compte tenu de l'ouverture du camping du Dourlin seul, les recettes sont inférieures à celles qui étaient attendues, mais elles s'élèvent tout de même à 265 000 € : c'est 8 % de moins qu'en 2020 et 26 % de moins qu'en 2019 (où les deux campings municipaux étaient ouverts); mais c'est autant que les 2 campings ensemble il y a dix ans!

Plusieurs propositions seront faites au Conseil Municipal pour améliorer le service en 2022 :

- Ouverture des deux campings au printemps; mise en œuvre du bâtiment d'accueil au camping de Landrellec, avec de nombreuses améliorations;
- Il est envisagé de clôturer l'espace du camping de l'Île-Grande : nous déplorons toujours trop d'intrusions de personnes extérieures au camping et dont le comportement n'est pas toujours respectueux des lieux ni des personnes!
- Refonte des tarifs pour les adapter aux usages et gagner en simplicité.

Espérant une situation sanitaire plus favorable, la Mairie met tout en œuvre pour retrouver un bon niveau d'activité en 2022, afin de continuer à offrir un service public de qualité, et contribuer à l'attractivité et au dynamisme touristique et économique de Pleumeur-Bodou.

## Parc du Radôme

Soutenue activement par la Commune de Pleumeur-Bodou et Lannion-Trégor Communauté, l'association "Parc du Radôme" rassemble 3 acteurs (la Cité des télécoms, le Planétarium de Bretagne et le Village Gaulois) autour de projets communs de développement. Les dispositifs mis en place depuis ces dernières années, les aménagements, les efforts de communication, les relations constructives entre les membres de l'association, ont montré toute leur pertinence dans le contexte de ces deux dernières saisons.

Deux expressions peuvent illustrer la situation :

- **"Faire contre mauvaise fortune, bon cœur"** : l'année 2021 a été gravement impactée par le covid, notamment avec le confinement en avril et l'instauration du "passe sanitaire" en août; mais les structures se sont adaptées et ont "sauvé" la saison touristique 2021.
- **"Semer pour récolter"** : à travers les orientations fixées par le Conseil d'administration du 9 novembre et l'Assemblée générale du 15 décembre 2021, le Parc du Radôme maintient ses efforts, déterminé à constituer l'un des principaux pôles de culture et de loisirs des Côtes-d'Armor. Tout en privilégiant une communication "agile" à l'échelle régionale (affichage numérique dans les grandes villes de l'Ouest), il conforte sa solidarité avec les offices de tourisme avoisinants, et prépare de nouveaux outils de communication pour 2022. De nouvelles vidéos, dont les prises de vues ont été réalisées cet été, seront diffusées à partir d'avril pour attirer les familles sur l'ensemble de la saison 2022. Cette communication met également en avant la commune de Pleumeur-Bodou et la destination "Côte de Granit Rose", renforçant leur notoriété et leur attractivité, au bénéfice de tous.

### En 2022, le Radôme célèbre ses 60 ans!

Dans la nuit du 10 au 11 juillet 1962, le Radôme de Pleumeur-Bodou parvint à établir la 1<sup>re</sup> liaison télévisée transatlantique, propulsant le nom de Pleumeur-Bodou sur les lèvres du monde entier et conférant à notre commune une notoriété mondiale selon le Quid de l'époque.

Depuis Jules Verne, l'idée de réaliser des transmissions grâce à des satellites semblait devoir rester du domaine de la science-fiction... jusqu'à la naissance du Radôme au début des années 60. Retour vers le futur :

- **Trait d'union entre De Gaulle et Kennedy** : L'Amérique de Kennedy se lance à la conquête de l'Espace, en commençant par le lancement des premiers satellites de télécommunication; elle construit son radôme dans le Maine, et Kennedy invite l'Europe à relever le défi de capter le signal qui sera retransmis par le satellite Telstar 2. La France du général De Gaulle se lance dans la compétition et, grâce à l'initiative du Lannionais Pierre Marzin, choisit le site de Pleumeur-Bodou pour édifier un radôme similaire à celui des Américains.
- **Le chantier pharaonique, commencé en 1961, est couronné de succès** : le 10 juillet, une fusée expédie Telstar 2 en orbite autour de la Terre et dans la nuit le Radôme de Pleumeur-Bodou capte la liaison télé : c'est la toute première télécommunication Europe/USA, et l'exploit est salué par toute la communauté mondiale!
- **La France parle en direct à l'Amérique**, et la "Chansonnette" d'Yves Montand traverse l'Atlantique. Le Radôme de Pleumeur-Bodou devient mondialement connu, et restera en activité jusqu'au début des années 80, définitivement retiré du service en 1985.

Monument emblématique de Pleumeur-Bodou, le Radôme est classé "Monument Historique" en 2000 et labellisé "Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle" en 2004; il se visite à travers la Cité des télécoms, qui est le plus grand centre européen dédié aux télécommunications.

### En savoir + :

Livre : "La grande aventure du radôme de Pleumeur-Bodou, de l'ambition nationale à la dimension internationale" de Michel GUILLOU

🌐 [pleumeur-bodou.com/Le-Radome.html](http://pleumeur-bodou.com/Le-Radome.html)

Sur place! à la Cité des télécoms : 🌐 [cite-telecoms.com](http://cite-telecoms.com)

## Festivals Môm'Art & Estran

### Focus sur le Festival de l'Estran :



Le Festival de l'Estran est un événement issu du Contrat de Station entre Pleumeur-Bodou, Trébeurden, Trégastel, ayant pour vocations :

- à proposer de l'Art et de la Culture sur le territoire;
- à animer l'arrière-saison;
- à renforcer la notoriété, l'image, et donc l'attractivité du territoire.

Au terme de 13 éditions en 2019, il était convenu de donner un souffle nouveau au festival d'art porté par les 3 communes, avec le soutien de Lannion-Trégor Communauté, surseoir à une édition 2020 et poser les bases d'une nouvelle formule, plus qualitative, plus pertinente, et plus ouverte.

Les organisateurs, élus et agents, ont travaillé ensemble à jeter les fondements des éditions 2021 et suivantes :

- en consolidant le budget, à la faveur d'un passage en biennale;
- en rendant possible le recours à d'autres lieux que le seul littoral, très contraignant, au profit de sites identifiés, parfois en « rétro littoral » mais pouvant respecter la thématique du littoral;
- en élaborant un appel à projets beaucoup plus facile d'accès, grâce à des outils mis à disposition des artistes candidats pour s'imprégner de l'identité des communes et des lieux, ainsi que des fiches descriptives de chaque espace disponible;
- en renforçant les partenariats avec l'ESAB (École Supérieure des Arts de Bretagne, regroupant les Ecoles des Beaux-Arts de la région), Réseau d'Artistes en Bretagne et la Galerie du Dourven (résidence d'artiste + lieu d'exposition);
- en sollicitant et en obtenant le concours financier du Département et de la Région, ce qui constitue une belle preuve de confiance;
- en allongeant la durée du Festival : passage d'un week-end à 2 semaines (11 au 26 septembre 2021), ce qui a été très apprécié.
- en recourant à un régisseur technique pour un meilleur lien entre les artistes et les services techniques communaux.

Ainsi à Pleumeur-Bodou, 3 projets ont été proposés :

- "Chaud, change", Hugues GERMAIN : Balade sonore sur un sentier du Parc du Radôme : intérêt pour le site et découverte d'un lieu de promenade qui mérite d'être réhabilité;

- "Rebons", Camille DERNIAUX : Installation d'œuvres à la chapelle de Saint-Uzec, vitraux/miroirs;
- "Horloge à marée", Olivier PLANTARD : Installation d'une horloge astronomique à Pors Gelen.

Le Festival de l'Estran est cofinancé par les 3 communes (80 %) et LTC (20 %), avec le concours du Département et de la Région, pour une participation communale de 8 485 € en 2021.

La nouvelle formule a montré toute sa pertinence, et l'édition 2023 continuera à vous surprendre et vous offrir des occasions de porter un autre regard sur l'art et sur votre environnement.

### Focus sur le Festival Môm'Art :

Lui aussi issu du Contrat de Station, le Festival « Môm'art » a pour missions :

- D'offrir une animation culturelle de qualité à l'égard des enfants (environ de 4 à 12 ans);
- De proposer une animation à l'automne, à destination des locaux et des touristes;
- De renforcer la notoriété, l'image et donc l'attractivité du territoire.

Du 25 au 27 octobre derniers, plusieurs spectacles ont été présentés dont deux à Pleumeur-Bodou, non pas au Centre de Loisirs comme les éditions précédentes, mais au Planétarium, afin d'expérimenter cet espace. Il faut dire que le spectacle s'intitulait "Galaxie" et se prêtait parfaitement au lieu...

Avec 956 places vendues en 2021 (soit 5 358 € de recettes), le Festival Môm'Art est cofinancé par les 3 communes (80 %) et LTC (20 %), pour une participation communale de 3 700 € en 2021.

Si des évolutions sont possibles sur l'organisation, l'édition 2022 est planifiée aux vacances de Toussaint, à priori du 24 au 26 octobre.



## Planétarium de Bretagne :

🌐 [planetarium-bretagne.bzh](http://planetarium-bretagne.bzh) ☎ 02 96 15 80 30

Le Comité Syndical du Planétarium de Bretagne a connu quelques remplacements en son sein, suite aux élections départementales du mois de juin. Le 12 octobre dernier, il réalisait à sa présidence Pierre TERRIEN, Maire de Pleumeur-Bodou, secondé par Joël PHILIPPE, conseiller départemental et maire de Tonquédec, et Guirec ARHANT, vice-président en charge de la Culture à Lannion-Trégor Communauté et maire de Tréguier.



## Les gestes simples pour vivre mieux, dans un environnement préservé



Il est possible pour chacun de réduire son empreinte écologique au travers de petits gestes quotidiens qui ne demandent pas beaucoup d'efforts : un peu de sobriété et de bon sens.

Ce qui est bon pour la planète est bon aussi pour votre porte-monnaie : à travers cette nouvelle série d'articles, nous allons vous montrer que vous pouvez faire beaucoup d'économies en faisant un peu d'écologie !

Voici quelques petits gestes écologiques que vous pouvez effectuer au quotidien :

### Geste n° 3 : Réduire ses déchets

En France, nous jetons actuellement environ 460 kg de déchets par personne chaque année.

- Préférer les produits réutilisables aux produits jetables.
- Réparer ou donner au lieu de jeter : tout ce qui ne sert plus peut être donné à quelqu'un qui en fera bon usage; il est possible d'échanger ou vendre à petit prix dans un dépôt-vente, sur "le bon coin"... Les beaux livres peuvent être donnés à la bibliothèque communale, pour leur donner plusieurs vies et partager la Culture.

### Vêtements et chaussures : "n'en jetez plus!"

Les textiles constituent 10 % de nos déchets : la mode pollue! L'habillement est devenu éphémère (une saison parfois), fabriqué à l'autre bout de la planète sans normes environnementales ni sociales.

Dans le monde, l'industrie textile émet 1,2 milliards de tonnes de gaz à effet de serre par an, soit plus que le trafic aérien et maritime réunis! Sans parler de l'eau consommée pour la production, et des polluants émis au cours du processus de fabrication ainsi qu'à chaque lavage (particules fines de plastiques émises).

En France : on achète 2x plus de vêtements qu'il y a 15 ans, essentiellement à cause de

la "mode rapide" développée par les chaînes vestimentaires. Seuls 25 % des vêtements sont collectés, dont 60 % sont valorisés (réemployés tels quels, recyclés, ou revendus en gros à destination de continents moins fortunés...).

Il faut réagir!

Que faire pour réduire les déchets textiles ?

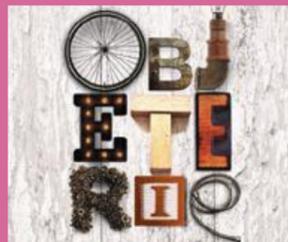
- Acheter ce dont on a vraiment besoin, préférer des vêtements durables et de qualité, parfois "plus chers" à l'achat, mais tellement plus rentables finalement!
- Acheter ses vêtements d'occasion : les filières de vêtements d'occasion se généralisent dans la plupart des magasins, ou des applis.
- Donner ses vêtements à des organismes caritatifs ou filières de valorisation ; les vêtements en bon état, propres et secs, peuvent être déposés dans des petits sacs fermés, à la déchetterie de Pleumeur-Bodou.
- Vendre ses vêtements : lors de vide-greniers ou sur Internet.
- Réduire sa consommation, ne plus se laisser duper par les publicités et le marketing des fabricants ni par les "influenceurs" très actifs sur les réseaux sociaux, la TV, les magazines...

Retrouvez l'ensemble des **GESTES ÉCOLOS**

[pleumeur-bodou.com](http://pleumeur-bodou.com)



## Atelier zéro déchets à l'objeterie de Buhulien



À travers ces ateliers, venez découvrir l'univers du "Zéro Déchet".

- **Judi 27 janvier, de 14h à 16h**  
Fabriquez votre stick à lèvres et votre baume pour les mains.
- **Mercredi 9 février, de 10h à 12h**  
À partir de boîtes de conserve et autres objets de récup, créez des objets utiles et déco.
- **Mardi 1<sup>er</sup> mars, de 14h à 16h**  
Fabriquez votre lessive, votre gel w.c. et votre poudre vaisselle.
- **Mercredi 6 avril, de 10h à 12h**  
Enfants Zéro Déchet! Fabriquez vos chocolats et votre smoothie Zéro Déchet.
- **Mardi 17 mai, de 14h à 16h**  
Fabriquez votre shampoing solide ou sec, et découvrez toutes les alternatives.
- **Mercredi 1<sup>er</sup> juin, de 10h à 12h :**  
Enfants Zéro Déchet! Réalisez des empreintes végétales et une peinture naturelle, pour des créations 100 % nature et Zéro Déchet.

8 places maximum, 10 €/personne/stage

Plateforme relations usagers de LTC

☎ 02 96 05 55 55

✉ [info-usagers@lannion-tregor.com](mailto:info-usagers@lannion-tregor.com)

Toutes les infos pratiques sur



## Divagation des chiens : Petit rappel



Un chien est considéré en état de divagation s'il n'est plus sous la surveillance effective

de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel. Cela ne s'applique pas lors d'une chasse ou dans le cas d'un chien de garde d'un troupeau.

Un chien est aussi considéré en état de divagation s'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation.

Plusieurs signalements ont été faits en mairie ces derniers temps concernant ce type de problèmes. Des chiens s'introduisent notamment dans les poulaillers et tuent ou blessent les volailles.

Nous rappelons que les propriétaires négligents ou irresponsables s'exposent à des poursuites pénales.

L'article R 622,2 du Code pénal punit le fait de laisser divaguer des chiens représentant un danger pour autrui (contravention de 2<sup>e</sup> classe soit 150 €).

L'article R 623,3 réprime le fait qu'un propriétaire excite son chien ou ne retient pas celui-ci lorsqu'il attaque ou poursuit un passant (contravention de 3<sup>e</sup> classe soit 450 €).

Les officiers et agents de police judiciaire ont compétence pour constater toutes ces infractions.

## Incivilités



L'équipe municipale est régulièrement interpellée par la population agacée, et nous le comprenons et le partageons, par différentes incivilités rencontrées au quotidien.

S'il est impossible d'être à chaque coin de rue, présent dans chaque chemin côtier pour vérifier que chacun se conduise avec respect et civisme, nous déplorons que nos efforts constants pour rendre encore plus belle notre commune soient gâchés par le comportement irresponsable de quelques-uns.

Les incivilités concernant la vitesse excessive dans nos rues et routes, les déjections canines, le stationnement anarchique, les déchets abandonnés aux quatre coins de la commune nuisent en effet à l'image positive que nous voulons donner de Pleumeur-Bodou. Dois-je rappeler également la divagation régulière de chevaux (surtout la nuit) et de chiens? Un peu

plus de civisme, de responsabilité, de respect envers les autres seraient si appréciables !

C'est pourquoi, en ma qualité de maire, entouré de mon équipe municipale, j'appelle chacun à fournir quelques menus efforts pour que le bien vivre ensemble si cher à Pleumeur-Bodou ne soit pas qu'un vain mot!

En tout cas, cela ne nous démotive pas, mais renforce encore notre volonté à rendre notre commune agréable pour tous!

## Vaccination COVID. Un seul numéro de téléphone

À défaut de pouvoir avoir un accès internet à la maison, il est possible prendre rendez-vous par téléphone.

**0 800 009 110**  
7j / 7j de 6h à 22h.

Numéro spécifique unique mis en place par le gouvernement.

Le choix du centre de vaccination le plus proche de chez vous et l'orientation vers son standard téléphonique vous seront proposés.

Après avoir composé le numéro, il faut taper **22 (département)**.

Vous serez ensuite accueillis sur une plateforme avec des opérateurs qui vous accompagnent dans la prise de rendez-vous.

**Les infos à fournir sont :**

- Nom de jeune fille
- Nom
- Prénoms
- Date et lieu de naissance
- Téléphone portable si possible pour la confirmation du rdv.



Centre de Loisirs été 2021 : bilan



FRÉQUENTATION : nombre moyen d'enfant par jour d'ouverture				
	2019	2020	2021	
Juillet	38	34	41	+ 21 % soit 95% de la prévision 101 enfants différents
Août	31	25	29	+ 16 % soit 64% de la prévision 83 enfants différents

Les enfants ont été encadrés par :

- juillet** : 1 directrice, 8 animateurs, 3 stagiaires (1 BAFA et 2 PADA), 1 cuisinière
- août** : 1 directrice, 6 animateurs, 3 stagiaires (1 BAFA et 2 PADA), 1 cuisinière

Au total, malgré les contraintes sanitaires, l'été s'est bien déroulé avec une meilleure fréquentation du centre de loisirs.

Les animations proposées, en lien avec les structures environnantes, ont semble-t-il, satisfait les enfants et les familles.

Cette tendance à la hausse de la fréquentation du centre de loisirs se constate également les mercredis, et spécifiquement pour les enfants de maternelle. Alors que la moyenne en 2020 était de l'ordre d'une douzaine par mercredi; cette année, 21 enfants en septembre et 35 en octobre ont fréquenté en moyenne le centre chaque mercredi.

Ceci est très encourageant pour les agents, le service communal et la municipalité qui a à cœur que cet équipement exceptionnel profite au plus grand nombre.

Dispositif "Argent de poche"

En juin 2021, le Conseil Municipal a décidé de la mise en œuvre du dispositif "Argent de poche", pour la première année dans la Commune. La Municipalité souhaitait inscrire ce dispositif dans le projet éducatif du service enfance-jeunesse-sports.

Les objectifs étaient :

- valoriser l'engagement des jeunes et leur participation à la vie de la Commune de manière individuelle ou collective;
- sensibiliser à la notion d'intérêt général;
- accompagner les processus d'insertion sociale;
- favoriser les liens des jeunes entre eux et avec des adultes (parents/agents/élus).

Le dispositif a été mis en œuvre en juillet et août. 21 jeunes âgés de 14 à 16 ans y ont participé (moyenne d'âge à 14 ans ½), soit 13 garçons et 9 filles.

21 demi-journées ont été proposées pour 50 missions sur des actions variées :

- distribution du bulletin communal dans les boîtes aux lettres,
- aide administrative au service Élections,
- entretien d'espaces verts (centre culturel, mairie),
- peinture au stade de foot et au centre de loisirs,
- entretien et réparation des VTT du centre de loisirs,
- accompagnement des sorties plage du centre de loisirs.

Sur la période, 4 jeunes ont réalisé 1 mission, 5 jeunes ont réalisé 2 missions, 12 jeunes ont réalisé 3 missions.

Ils ont été encadrés par 4 agents communaux et 3 élus.

Financièrement, le dispositif représente un coût de 750 € en indemnisation des jeunes, de 1000 € en matériel et fournitures. Il faut y ajouter une cinquantaine d'heures de travail pour la partie administrative (montage du dossier, préparation et encadrement des chantiers, communication, comptabilité, paiement, bilan).

Le retour des jeunes, des parents et des encadrants sur le dispositif et les missions proposées est satisfaisant. Le dispositif a permis aux jeunes de se rendre utiles et de valoriser leur implication dans leur Commune. Ils ont aussi pu découvrir et comprendre le fonctionnement de certains services communaux. L'argent de poche gagné est mérité au regard de leur implication, qui s'est aussi faite dans une bonne ambiance.

Pour l'avenir, la Commission a dessiné quelques perspectives :

- la poursuite du dispositif,
- le renforcement de l'encadrement communal pour de nouvelles missions,
- l'élaboration d'un projet spécifique avec un groupe qui pourrait s'étaler sur plusieurs séances,
- la réflexion sur un partenariat avec le tissu associatif ou des structures de loisirs (Écocentre/accrobranches/Village gaulois/Base nautique...).

Au total, la première édition de ce nouveau dispositif pour les jeunes a rempli son objectif. Elle mérite de perdurer.

Service enfance-jeunesse-sports-culture

Les missions argent de poche



Les élus se sont prononcés favorablement pour la mise en place du dispositif "argent de poche" proposé aux jeunes pleumurois de 14 à 17 ans.

8 filles et 13 garçons, soit 21 jeunes de 14 à 16 ans, ont participé à l'une des 21 missions proposées en juillet et août encadrées par 4 agents communaux et 3 élus de la municipalité.

Au programme : distribution du bulletin municipal, peinture dans les tribunes du stade de foot et au centre de loisirs, nettoyage d'espaces verts, administratif en mairie, accompagnement des sorties plage et entretien des VTT du centre de loisirs.

Les jeunes et les encadrants sont tous satisfaits de cette première expérience mise en place par la mairie.

Le service enfance-jeunesse-sports proposera de nouvelles missions cet été. Les jeunes qui souhaitent s'inscrire au dispositif doivent s'adresser au responsable du service pour faire une demande de dossier d'inscription.

Cap vacances au centre de loisirs

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans tous les mercredis et chaque jour du lundi au vendredi pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'été et d'automne. 4 Saisons pour 4 périodes de vacances dédiées à des activités variées et adaptées à l'âge et aux envies des enfants.

Pour accueillir et encadrer tous ces bambins, une équipe permanente professionnelle :

Catherine Huet, directrice du centre et Béatrice Martin, directrice adjointe, sont accompagnées d'une équipe d'animatrices et d'animateurs vacataires tout au long de l'année. Ces jeunes, diplômés du BAFA, Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animation, complètent l'équipe et permettent de répondre aux normes d'encadrement, pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions.

Cet été, nous avons accueilli une centaine d'enfants différents âgés de 3 à 11 ans.

Travailler au centre de loisirs

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans tous les mercredis et chaque jour du lundi au vendredi pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'été et d'automne. 4 Saisons pour 4 périodes de vacances dédiées à des activités variées et adaptées à l'âge et aux envies des enfants.

INFOS B.A.F.A

Les jeunes de Pleumeur-Bodou qui souhaitent passer le BAFA, peuvent se renseigner auprès de notre service afin de connaître les démarches à effectuer pour s'inscrire à cette formation.

Nous rappelons que les élus ont validé la démarche mise en place par notre service, le PADA : Parcours d'Accompagnement à la Découverte de l'Animation. Nous accompagnons et finançons la formation BAFA pour deux jeunes pleumurois-es, chaque année. Renseignez-vous auprès de Gwen Staedtsbader, responsable du service.

Pour postuler au centre de loisirs, il faut envoyer un CV et une lettre de motivation en mairie, adressée à Monsieur le Maire.

Les candidatures doivent parvenir en mairie au plus tard **fin février** et seront étudiées en mars pour les postes à pourvoir en juillet et août 2021.

Animations ADOS

Pour jeunes de Pleumeur-Bodou, de 11 à 17 ans à partir de la 6<sup>e</sup>

Toi et tes potes avez une idée d'activité, une action ou un projet que vous souhaitez concrétiser en 2022. Vous avez besoin d'un petit coup de pouce, de conseils, d'une aide financière ?

Pour tout renseignement, contactez-nous : Service enfance-jeunesse-sports-culture

☎ 02 96 23 91 17

✉ sejs@pleumeur-bodou.fr

📘 Jeunesse Pleumeur-Bodou

📷 jeunessepleumeur

Point sur les effectifs scolaires

Pour cette année scolaire 2021-2022, on compte 258 élèves scolarisés en primaire dans la Commune ; ce qui représente une légère hausse des effectifs (+ 10 élèves) par rapport à l'année précédente.

Malgré le départ d'une classe relativement nombreuse de CM2 (20) vers le collège (27 l'année précédente), les effectifs de l'école Primaire Jean Le Morvan, sous la direction de Mme BASUYAU, sont relativement stables. Elle accueille 118 élèves (121 en 2020, soit -3 élèves) répartis en 5 classes.

À l'école maternelle de l'Île-Grande, sous la direction de Mme DUPAS, 14 élèves sont présents (14 en 2020).

L'effectif des écoles publiques est donc de 132 élèves contre 135 élèves en 2020, soit une baisse de 3 élèves.

L'école Saint-Joseph, sous la direction de M. Emmanuel CAROFF, accueille 126 élèves (113 en 2020, soit +13 élèves), dont 52 Pleumurois (55 en 2020).



## ESCAPADE GLAZ - NATURELLEMENT DURABLE

*"Dicton breton : Re gozh an douar evid ober goap anezhi !  
La terre est trop vieille pour que l'on se moque d'elle !"*

Nature

Une équipe professionnelle (et diplômée !), sur-vitaminée à souhait sur terre et mer, au service du développement durable !

**Escapade Glaz** a pour vocation la mise en œuvre de démarches de sensibilisation, d'éducation à un comportement respectueux des hommes, du vivant, du patrimoine et de la culture dans l'esprit du "vivre mieux" sobrement, pour tous, **sur terre et mer**.

Des prestations vivantes, guidées et animées pour s'émerveiller, se former et partager des émotions fortes et durables.

*Dans la bienveillance et la joie, on partage !*

- Des Formations pros pour adultes : d'Eco animateurs/trices (animer des sorties et ateliers éco-responsables & zéro déchet)
- Des journées ou séjours éducatifs Jeunesse (scolaires "classes découvertes", étudiants, jeunes en vacances)
- Des découvertes pour votre famille, votre "tribu" (nature, zéro déchet et patrimoine)
- Des guidages vivants de séjours patrimoine
- Des prestations pour votre Entreprise (temps animés, animations coopération, expérientiel, guidage)

Patrimoine



En Savoir +

Site web : <https://escapadeglaz.fr>

Email : [escapadeglaz@free.fr](mailto:escapadeglaz@free.fr)

Instagram : @escapadeglaz

Facebook : @escapadeglaz.fr

Linkedin : @escapadeglaz - bretagne durable



Eco-logique